



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Ce règlement intérieur définit les droits et les obligations des utilisateurs du *Centre – Espace d'Équilibre*. Il est affiché sur place et disponible sur internet.

RESPECT & ÉTHIQUE

Le *Centre – Espace d'Équilibre* a été créé pour permettre à chaque personne qui le désire de cheminer vers son propre équilibre personnel, quelles que soient son histoire, sa culture et ses aspirations profondes.

Ce travail personnel doit se faire dans une ouverture de conscience respectueuse et non agressive.

Les intervenants du *Centre – Espace d'Équilibre* peuvent être amenés à se référer ou utiliser des techniques de sagesse ancestrales provenant des racines des différentes cultures mondiales (bouddhisme, hindouisme, taoïsme et énergétique chinoise, christianisme, chamanisme, etc.), mais ces pratiques doivent toujours rester des techniques et philosophies au service du cheminement personnel de chacun, sans jamais s'imposer comme une Vérité Unique et non discutable.

Ainsi, le principe de laïcité est la première valeur du *Centre – Espace d'Équilibre*.

La pédagogie proposée au *Centre – Espace d'Équilibre* crée les conditions propices à cette ouverture et cette confiance. Les intervenants ainsi que les participants doivent s'y conformer et adopter un comportement adapté au bon déroulement des activités.

Nous interdisons strictement toute attitude violente ou ambiguë ainsi que tout prosélytisme ou propos racistes, politiques, fanatiques, sectaires, ou non respectueux des droits de l'homme et des libertés.



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

HORAIRES DES COURS

Le *Centre - Espace d'Équilibre* est ouvert entre 7h et 22h du lundi au jeudi, de 7h à 19h le vendredi pour des cours individuels ou collectifs des disciplines proposées. Il est ouvert du vendredi 19h au dimanche 20h selon les horaires correspondant aux stages spécifiques ou conférences proposées par *Centre - Espace d'Équilibre*. Il est demandé d'arriver 5 minutes avant le début de chaque activité.

RETARD - ABSENCE

Tout participant se présentant en cours collectif avec plus de 10 minutes de retard pourra se voir refuser l'accès en cours afin de ne pas en perturber le déroulé.

Tout retard à un cours individuel ne pourra être rattrapé, de façon à libérer l'espace dans les temps pour les cours à suivre.

Les règlements versés seront dus. En cas de force majeure avérée et justifiée (accident de la route, grève importante des transports, maladie ou incapacité de travail,...), une autre date sera proposée (suivant les disponibilités et dans un délai maximum d'un an) avec un report du règlement.

TENUE VESTIMENTAIRE - HYGIÈNE

Les participants doivent adopter une tenue décente. Il est conseillé d'apporter une tenue souple pour la liberté de mouvements, ainsi qu'un maillot de bain pour les techniques de massages ou autres pratiques de soins corporels.

Les participants doivent avoir une hygiène corporelle et des vêtements propres pendant les cours. Il est demandé de retirer les bijoux volumineux, entravant la fluidité des mouvements.

Le port des chaussures est strictement interdit dans les salles de formation.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Elles seront retirées à l'entrée du *Centre – Espace d'Équilibre*. Il est demandé d'apporter des chaussons de gym ou des chaussettes propres afin de respecter l'hygiène du lieu.

Il est formellement interdit de fumer dans les locaux, compris dans la salle de repos.

MATÉRIEL

Le matériel utilisé dans les salles de formation est la propriété du *Centre – Espace d'Équilibre*. Les participants doivent veiller au maintien de la propreté de la salle et du matériel mis à leur disposition pendant les formations.

Certains professeurs pourront demander aux participants de se doter de matériel personnel à rapporter à chaque séance.

Il est interdit de manger dans la salle de formation. Une salle de repos est prévue à cet effet, attenante au coin cuisine.

VOLS - AGRESSIONS

Le *Centre – Espace d'Équilibre* ne pourra être tenu responsable des vols ou dégradations d'effets personnels qui pourraient avoir lieu dans l'établissement. Il est conseillé de ne pas apporter d'objet de valeur. Les bijoux volumineux devront être retirés pendant les cours. Il est donc déconseillé de les apporter.

SÉCURITÉ - ASSURANCES

Tout accident corporel consécutif à la formation devra être immédiatement signalé au responsable du cours.

Le *Centre – Espace d'Équilibre* est couvert par une assurance Responsabilité Civile. Chaque enseignant d'activités corporelles sera couvert pour la pratique

de son activité. Un certificat médical pourra être demandé à chaque participant selon la pratique concernée. Chaque participant doit avoir une assurance personnelle en responsabilité civile qu'il engage pleinement lors de sa venue en formation.

Les participants sont responsables des nuisances et dégradations qu'ils pourraient causer aux locaux, matériels et autres.

TÉLÉPHONES PORTABLES

Les téléphones portables sont strictement interdits en salle de cours. Ils doivent être laissés avec les affaires personnelles, éteints ou sur mode silencieux.

PHOTOS - ENREGISTREMENTS AUDIO ET VIDÉO

Il est interdit aux participants de faire des enregistrements audio sans l'accord écrit du formateur. La prise de photos et de vidéos est également interdite sans l'accord écrit du formateur et des autres participants.

Les participants peuvent autoriser le formateur à utiliser leur image (photo ou vidéo) dans le cadre de sa communication, sur tout support, pour une durée illimitée. Le formateur leur fera alors signer une demande écrite en amont de toute prise de vue.

CAS DE FORCE MAJEURE

Le *Centre - Espace d'Équilibre* pourra se dégager de ses obligations ou en suspendre l'exécution si il se trouve dans l'impossibilité de les assumer correctement du fait de la survenance d'un événement exceptionnel ou d'un cas de force majeure, et ce, sans pour autant ouvrir droit à une indemnité compensatrice.



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

QUALITÉ DE SERVICE

Afin de garantir la qualité des cours et autres prestations délivrées par le *Centre – Espace d'Équilibre*, un questionnaire de satisfaction disponible sur le site Internet et dans les locaux, ainsi qu'une adresse mail sont à la disposition des participants. Il est ainsi demandé de nous signaler tout dysfonctionnement ou conduite non conforme au présent Règlement Intérieur. Ces retours nous permettront d'améliorer nos services.

EXCLUSION

Tout participant ne respectant pas le présent règlement intérieur pourra se voir exclure temporairement ou définitivement du *Centre – Espace d'Équilibre*.

Dans le cas d'une exclusion définitive, les cours démarrés seront considérés comme dus et ne pourront donner lieu à un quelconque remboursement.